

Modification de la dénomination sociale

Le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) vous informe et détermine, avec vous, la liste des pièces justificatives nécessaires à votre formalité.

IMPRIMES A TELECHARGER

- Imprimé M2 (En 2 exemplaires)
- Notice explicative
- Pouvoir
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales (cas particulier des SNC et SCS le journal d'annonces légales est requis)

PIECES SPECIFIQUES

- Un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire signé en original, ou une copie certifiée conforme et signée en original par le représentant légal.
- Un pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même le formulaire
- Un exemplaire des statuts complets mis à jour, certifié conforme et signé en original par le représentant légal.

TARIFS

Les frais Greffe peuvent varier d'un territoire à l'autre, nous vous invitons à consulter votre Centre de Formalités des Entreprises.

Le CFE vous accompagne dans vos démarches juridiques, administratives, fiscales et sociales